

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 MARS 2020

ORDRE DU JOUR

- 1.- Adopter l'ordre du jour;
- 2.- Adopter le procès-verbal du 11 février 2020;
- 3.- Adopter les comptes à payer au 29 février 2020.

ADMINISTRATION

- 4.- Adoption – règlement 260-07-20 – Adopter le règlement concernant la division de la municipalité en six (6) districts électoraux.
- 5.- Patrouille Canine Alexandre Roy Enr. – renouvellement du contrat pour le contrôle animalier sur le territoire – Autoriser la directrice générale à renouveler le contrat pour le contrôle animalier sur le territoire de la Municipalité de Pointe-Calumet avec la firme Patrouille Canine Alexandre Roy Enr., pour une période de _____ () an(s), et ce, aux mêmes conditions.
- 6.- Sécurisation de la rampe de mise à l'eau lors de la période de crue – entente avec les propriétaires du lot 2 126 225 – Autoriser Madame la maire et la directrice générale à signer, pour et au nom de la Municipalité, ladite entente et tout autre document relatif à ce dossier et mandater Me Sophie Colette Cataphard, de l'Étude des Notaires Cataphard, pour la préparation de l'entente à intervenir avec les propriétaires du lot 2 126 225.
- 7.- Entente de collaboration entre les organismes offrant des services aux personnes vivant dans des conditions d'insalubrité morbide entre le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides et les municipalités de la MRC de Deux-Montagnes – Autoriser la directrice générale à signer, pour et au nom de la Municipalité de Pointe-Calumet, ladite entente ainsi que tout document donnant effet à la présente résolution et désigner Monsieur Samuel Bleau-Caron, à titre de représentant de la Municipalité, pour siéger sur le comité de suivi de l'entente de collaboration.

- 8.- Gestion de personnel – inspectrice en urbanisme et en environnement à l’essai – Engager Madame Katrine Mallet à titre « d’Inspectrice en urbanisme et en environnement », effectif le 23 mars 2020.

LOISIRS

- 9.- Fête Nationale – Autoriser la coordonnatrice des loisirs à formuler une demande d’assistance financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour l’organisation de la Fête Nationale 2020.

VOIRIE

- 10.- Travaux de confortement et de rehaussement des digues entre la 13^e et la 18^e Avenue et de la 25^e Avenue – acquisition de palplanches – Autoriser le paiement de 314 646,38 \$ (taxes incluses) à la firme NUCOR Skyline.
- 11.- Première phase de la programmation TECQ (2019-2023) – Autoriser l’envoi au ministère des Affaires municipales et de l’Habitation de la programmation de travaux, en vue de recevoir une contribution gouvernementale.
- 12.- Travaux de réfection de la 48^e Avenue (entre la rue André-Soucy et le boulevard Proulx) – étude préliminaire – mandat – Accepter l’offre de services professionnels de la firme Groupe Civitas Inc., pour un montant forfaitaire de 11 500 \$ (taxes en sus).
- 13.- Travaux de réfection de la 59^e Avenue (entre la 38^e Rue et la rue André-Soucy) incluant l’analyse de la problématique de refoulement de la station de pompage Loiseau – étude préliminaire – mandat – Accepter l’offre de services professionnels de la firme Groupe Civitas Inc., pour un montant forfaitaire de 15 750 \$ (taxes en sus).
- 14.- Travaux de réfection du boulevard Proulx (entre la 60^e Avenue et la Marina Bobino) – étude préliminaire – mandat – Accepter l’offre de services professionnels de la firme Groupe Civitas Inc., pour un montant forfaitaire de 9 000 \$ (taxes en sus).
- 15.- Travaux d’aménagement d’une intersection au coin de la Montée de la Baie et du boulevard de la Chapelle – soumissions – Autoriser la directrice générale à demander des soumissions par appel d’offres public.

HYGIÈNE DU MILIEU

- 16.- Remplacement de la génératrice de la station de pompage 32^e Avenue – soumissions par invitation – Rejeter les soumissions à la suite d’un vice de procédure.

17.- Réponses aux questions de la séance précédente

18.- Communication de Madame la maire

19.- Communication des conseillers

20.- Période de questions des citoyens

21.- Levée de la séance

PROJET